2014 — 2018

Rapport
de développement durable

artopex®

Fiers d'être engagés, responsables et performants face aux enjeux environnementaux.

Table des matières

1		Mot du président	P 04
2		Mot de la responsable en environnement et certification de produits	P 05
3		Unités de fabrication	P 06
4		Les enjeux et notre engagement	P 09
	4.1	Gestion responsable de l'entreprise	P 10
	4.2	Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement	P 20
	4.3	Qualité de vie	P 22
	4.4	Fabrication et performances environnementales	P 38
	4.5	Produits responsables	P 53
5		Certifications	P 56

Mot du président

Les cinq années qui ont suivi le dévoilement de notre deuxième Rapport de développement durable en 2014 se sont succédées à vitesse grand V pour Artopex. Avec le rythme de croissance soutenu que nous vivons, conserver l'équilibre entre les trois pôles, environnemental, économique et social, s'avère une équation sur laquelle il est encore davantage indispensable de se pencher et d'évaluer la progression.

Daniel Pelletier
Président

La compétitivité du marché nous a amenés en 2018 à annoncer d'importants investissements pour l'automatisation et la robotisation de notre système manufacturier. C'est également cet écosystème dans lequel notre entreprise évolue qui nous a conduit à repenser entièrement notre Siège social pour offrir à nos employés un espace de travail inspirant, mobilisant et au sein duquel la collaboration et la créativité pourraient naturellement être cultivées.

Nous sommes fiers de constater que nous sommes sur la voie d'atteindre l'objectif ZÉRO 2X de 2025 que nous nous étions fixés d'augmenter notre efficacité énergétique de 50%. Les prochaines années seront déterminantes et je sens nos équipes prêtes à entreprendre le dernier virage pour relever le défi.

Je suis un amoureux de la nature. Les ressources naturelles dont nous disposons sont infiniment précieuses et je reconnais combien une saine gestion de celles-ci représente une responsabilité en soi, un engagement pour lequel il est impératif de consacrer passion et énergie comme président.

J'aime aussi me targuer que l'autre ressource aussi fondamentale à mes yeux sont nos employés qui participent, années après années, à nous propulser vers de nouveaux sommets et qui représentent à mon sens la meilleure chance que nous avons de réussir aujourd'hui et demain.

Mot de la responsable en environnement et certification

Nous sommes heureux de vous présenter notre troisième rapport de développement durable couvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018, soit cinq ans d'opération. Il couvre également les cinq unités de fabrication d'Artopex, à l'exception de certains résultats.

Laurence Robitaille
Responsable en environnement et certification

Lors de la parution de notre deuxième rapport en 2014, Artopex a affirmé son engagement envers le développement durable autour d'un principal objectif ZÉRO 2X. Avec cet objectif, Artopex a déployé au cours des cinq dernières années de nombreux projets d'envergure, et ce, dans toutes les sphères de l'entreprise.

Le présent rapport de développement durable fait état des réalisations et des résultats rattachés aux cinq enjeux que sont la gestion responsable, la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement, la qualité de vie, la fabrication et les performances environnementales et les produits responsables. Ces initiatives soulignent notre engagement à gérer de façon responsable l'entreprise et à en assurer sa pérennité.

Cherchant à nous améliorer continuellement, nous restons à l'affût des nouvelles technologies, matériaux et innovations sur le marché. À cet effet, en plus de présenter nos initiatives et les résultats des cinq dernières années, le rapport dévoile certains de nos projets futurs. Nous sommes fiers de vous présenter le chemin parcouru et nous espérons que cela inspirera d'autres entreprises à se joindre à ce mouvement.

Artopex détient cinq unités de fabrication réparties dans quatre usines situées dans trois villes au Québec.

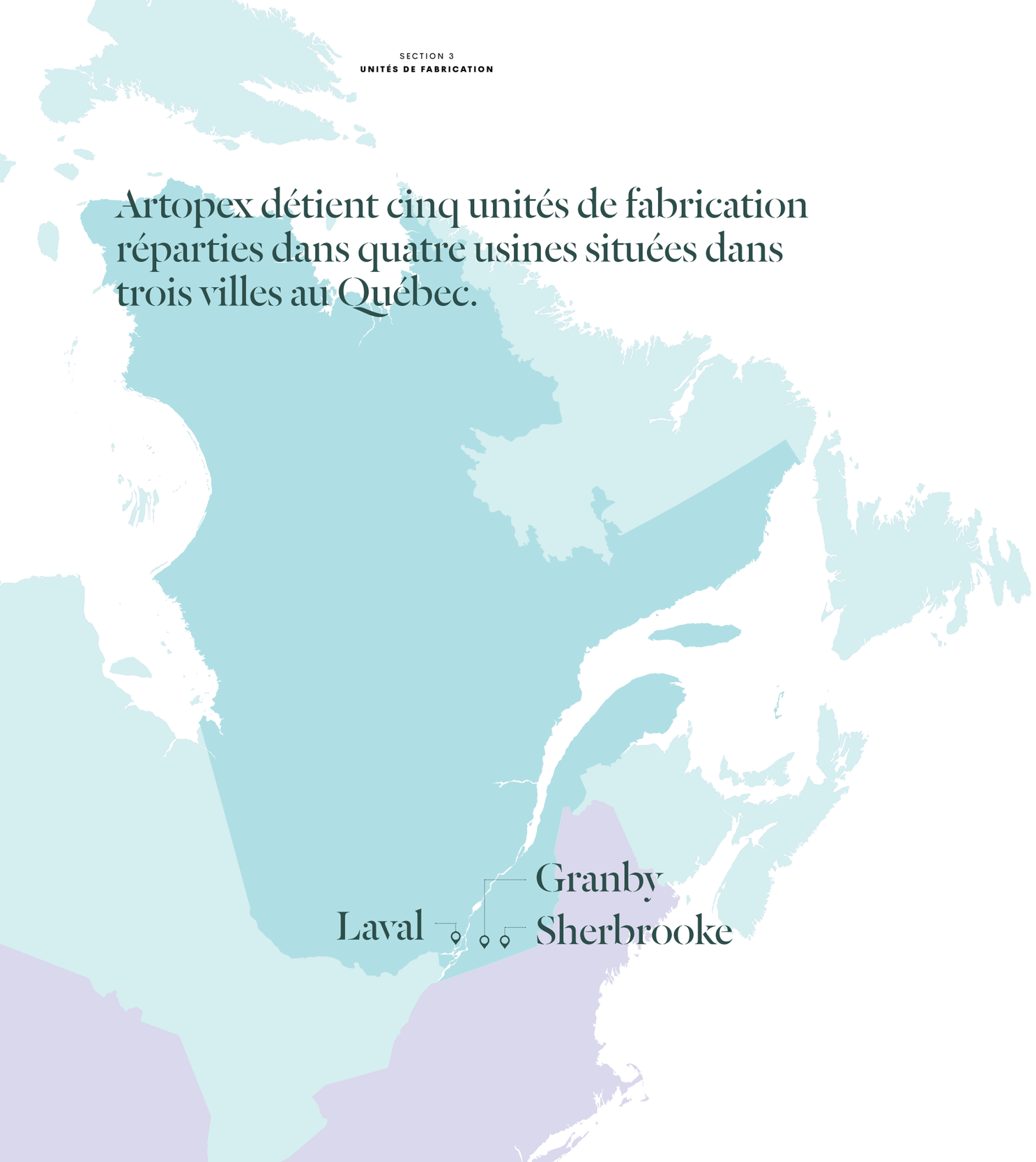

SECTION 3
UNITÉS DE FABRICATION

01. Unité de fabrication de mobilier et de composantes en laminé
Pro-Meubles, Siège social
800, rue Vadnais, Granby (Québec)

02. Unité de fabrication de mobilier de bois et de panneaux systèmes
Pro-Systèmes
1050, boul. Industriel, Granby (Québec)

03. Unité de fabrication de mobilier et de composantes en métal
Artopex Plus
2129, rue Berlier, Laval (Québec)

04. Unité de fabrication de murs architecturaux
Euro-Pro
1050, boul. Industriel, Granby (Québec)

05. Unité de fabrication de chaises et de fauteuils
Tec Innovation
4001, boul. de Portland, Sherbrooke (Québec)

L'objectif ZÉRO 2X vise à augmenter de 50 % l'efficacité énergétique de nos unités de fabrication sur une période de 15 ans, soit de 2010 à 2025.

Pour bien imager cet objectif, l'énoncé de performance ZÉRO 2X sous-entend que nous pourrions doubler le volume de production avec la même quantité d'énergie. C'est donc dire que nous pourrions utiliser deux fois moins d'énergie pour transformer la même quantité de matières premières en produit fini.

Les enjeux et notre engagement

4.1	Gestion responsable de l'entreprise
4.2	Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement
4.3	Qualité de vie
4.4	Fabrication et performances environnementales
4.5	Produits responsables

Gestion responsable de l'entreprise

4.1.1 Pérennité de l'entreprise

Croissance

Les acquisitions d'Artopex au cours des dernières années s'inscrivent dans une stratégie d'élargir notre gamme de produits afin d'offrir à nos clients une expérience « Tout sous le même toit » pour leurs espaces de travail. Les dernières années ont également été consacrées à augmenter le rayonnement de la marque dans les marchés clés afin de soutenir les objectifs de croissance.

L'ouverture de salles de montre à Montréal et à Québec a eu des retombées positives et rapides sur la progression des ventes dans ces marchés prioritaires pour Artopex. Ces deux salles de montre ont en outre été récompensées par de nombreux prix consentis par la communauté de designers et d'architectes au Canada et même, à l'internationale.

L'année 2018 a également été marquée par la rénovation des salles de montre de Calgary et de Toronto, ainsi que par l'ouverture de salles de montre en partenariat avec d'importants distributeurs de mobilier de bureau aux États-Unis, notamment à Atlanta et à New York (ouverture en 2019).

Salle de montre à Calgary

Salle de montre à Toronto

SECTION 4
GESTION RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

Salle de montre à New York

4.1.2 Investissement de 30,1 M $

En avril 2018, le président et chef de la direction, Daniel Pelletier, annonçait en conférence de presse le plan d'investissements majeurs de l'entreprise de l'ordre de 30,1 millions $, en présence de la vice-première ministre et ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, alors Dominique Anglade.

Virage vers une usine 4.0 (production intelligente)
Ce projet audacieux de robotisation et d'automatisation des lignes de production s'est amorcé en 2016 et la dernière phase d'implantation est planifiée pour l'automne 2019. La modernisation des usines vise à accroitre la capacité manufacturière de l'entreprise, ainsi que le niveau de flexibilité de fabrication afin d'appuyer la croissance de l'entreprise en Amérique du Nord et de consolider les emplois.

Le virage 4.0 a aussi amené Artopex a procédé à l'implantation d'un nouveau progiciel de gestion intégré (ERP) pour soutenir l'efficacité de production et continuer d'améliorer l'expérience de ses clients.

Agrandissement du siège social
Les investissements ont également participé à la transformation du siège social situé à Granby dont la superficie a été pratiquement doublée. Les postes de travail, les aires collaboratives et la cafétéria intègrent maintenant les nouvelles technologies et s'inscrivent dans les dernières tendances d'aménagement d'espaces. Le siège social reflète ainsi davantage l'ADN de la marque au niveau de l'innovation, de la créativité et de l'esprit de famille.

Projet 2019-2020
Des projets d'agrandissement et de modernisation de deux autres unités de fabrication seront réalisés dans le but de soutenir la croissance, tout en maintenant la qualité de vie des employés.

SECTION 4
GESTION RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

« On a besoin de voir grand, on a besoin de voir loin et on a besoin d'avoir des entreprises comme celle-là qui se démarque. »

Dominique Anglade
Vice-première ministre et ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (2018)

SECTION 4
GESTION RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

4.1.3 Relève

Artopex est une entreprise familiale qui compte aujourd'hui sur la relève de Francis et de Martin Pelletier, fils de Daniel Pelletier, président et chef de la direction. Le rôle de Francis Pelletier, Premier vice-président, Ventes et Marketing, est d'assurer la concrétisation de la vision de l'entreprise au niveau des ventes, du marketing et de la recherche et du développement, tandis que Martin Pelletier, Premier vice-président, Exploitation, supervise les opérations manufacturières, les finances, les ressources humaines ainsi que les technologies de l'information.

De gauche à droite : Francis Pelletier, Premier vice-président, Ventes et Marketing, Martin Pelletier, Premier vice-président, Exploitation et Daniel Pelletier, Président

SECTION 4
GESTION RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

4.1.4 Positionnement par rapport au marché

Les ventes de l'entreprise Artopex ont connu une forte progression entre 2014 et 2018 avec une croissance de 44,1 %. Pour bien saisir la portée de cette augmentation du volume des ventes, il est d'autant plus pertinent de comparer ces résultats à ceux de l'industrie enregistrés par l'organisme BIFMA. Pour la même période (excluant 2018), l'industrie du mobilier de bureau aurait profité d'une progression des ventes estimée à 13,1 % entre 2014 à 2017, soit une croissance plus de trois fois moins importante que celle observée chez Artopex.

Performance économique Artopex vs BIFMA* de 2014 à 2018

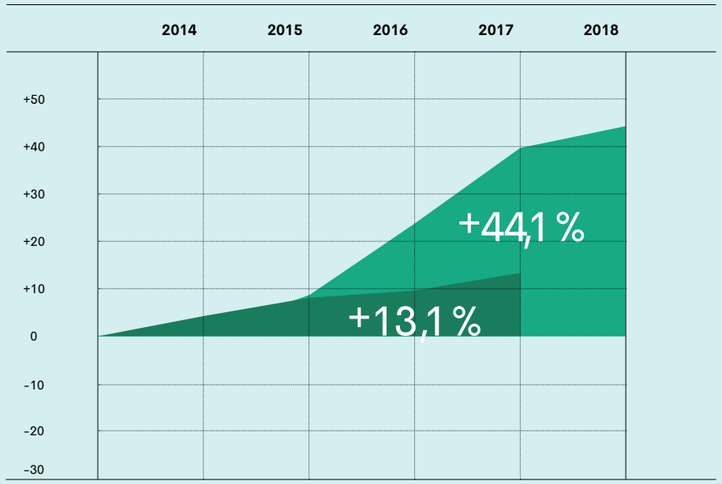

Artopex	+1 %	+7,7 %	+15,2 %	+15,9 %	+4,3 %	**+44,1 %**
BIFMA*	+4,1 %	+3,9 %	+1,5 %	+3,6 %	ND	**+13,1 %**

*** BIFMA (Business and Institutional Furniture Manufacturer Association)**
Les statistiques de BIFMA sont basées sur les résultats de plusieurs manufacturiers qui représentent une part importante des ventes de mobilier de bureau, d'éducation et de santé au Canada et aux États-Unis.

4.1.5 Reconnaissance et engagement

Reconnaissance en affaire

Grâce à son rendement et à sa croissance soutenue, Artopex s'est hissée en 2019, et ce, pour une douzième année consécutive au rang des sociétés les mieux gérées au Canada et pour une cinquième année au Club platine de cette organisation.

Engagement 2018

Daniel Pelletier a participé à l'événement déjeuner-causerie, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et présenté sa conférence « Croissance par acquisitions et modernisation des équipements manufacturiers » devant plus de 400 gens d'affaires de la région de Québec.

Daniel Pelletier est intervenu pour une sixième fois à titre d'entrepreneur-entraineur à l'École d'entrepreneurship de Beauce (EEB).

4.1.6 Autres participations

Fédération des Chambres de Commerce du Québec (FCCQ)
Bureau de direction et conseil d'administration de 2012 à 2016, membre depuis 2004.

Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ)
Conseil d'administration depuis 1993 et président de 2012 à 2014, membre depuis 1985.

Conseil des partenaires de l'entrepreneuriat québécois
Depuis 2005.

Conseil d'administration du Groupe commanditaire FIER Montestrie Capital inc.
Depuis 2006.

Conseil d'administration de Gestion Nouveau Départ inc.
Depuis 2006.

Conseil d'administration du Complexe sportif Artopex inc.
Depuis sa création en 2010.

La Fondation de l'entrepreneurship
Membre gouverneur depuis 2005.

SECTION 4
GESTION RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

« Les sociétés bien gérées sont importantes pour la santé économique de notre pays. Elles sont des modèles qui aident toutes les entreprises canadiennes à mieux réussir. »

Lorrie King
Associée Deloitte et coleader du programme des sociétés les mieux gérées au Canada

Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

4.2.1 Fournisseurs responsables

Artopex reconnait l'importance d'une économie durable et responsable. Avec la globalisation des échanges commerciaux et le déplacement des opérations manufacturières du côté des pays à revenus moyens inférieurs, les défis sont importants, notamment lorsque l'on s'engage à privilégier des partenariats avec des fournisseurs responsables et à favoriser la traçabilité des matières premières ou autres composantes.

Afin de s'assurer que nos fournisseurs partagent les mêmes valeurs et pratiques prônées au niveau social et environnemental, Artopex a mis sur pied un code de conduite. Ce document transmet nos attentes et notre vision relativement aux droits humains et aux pratiques environnementales. Nous encourageons aussi nos fournisseurs à prendre part à ce mouvement en les incitant à avoir les mêmes exigences auprès de leurs propres fournisseurs. Cette démarche vise par ailleurs l'obtention d'une garantie supplémentaire que nos produits soient conçus de façon plus responsable.

Dans le même ordre d'idée, les achats locaux, ou à moindre distance, sont favorisés. L'impact des gaz à effet de serre lié au transport de marchandises représente une considération déterminante pour établir le choix d'un fournisseur. L'approvisionnement local permet également d'assurer une meilleure traçabilité des matières premières et des composantes.

Projet 2019-2020
L'entreprise s'engage à faire signer son Code de conduite à au moins 75% de ses fournisseurs (en valeur d'achat).

Nous sommes fiers que 70% de nos achats soient effectués au Québec et ainsi de diminuer notre impact sur l'environnement, de participer au développement des communautés et à la vitalité de l'économie locale.

SECTION 4
RESPONSABILITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Répartition des achats par territoires géographiques en 2018

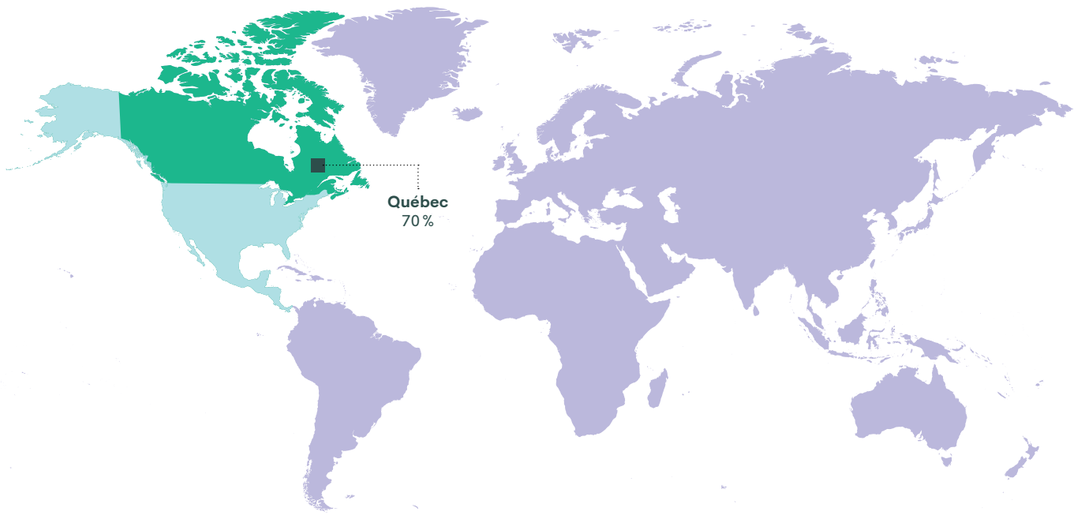

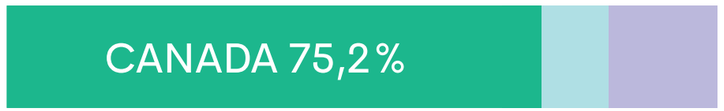

Canada 75,2 % **États-Unis** 9,5 % **Internationale** 15,3 %

75,2 % de nos achats sont effectués au Canada à proximité de nos unités de fabrication.

4.3 Qualité de vie

SECTION 4
QUALITÉ DE VIE

4.3.1 Ressources humaines

Croissance

De 2014 à 2018, l'entreprise Artopex connait une forte croissance qui se traduit par une augmentation de 39,7% du nombre d'employés réguliers. À cet effet, environ la moitié des employés fait partie de la communauté Artopex depuis moins de cinq ans et se retrouve dans la tranche d'âge des moins de 40 ans. Cet équilibre entre les anciens et les nouveaux employés permet d'offrir un soutien à la relève et d'assurer le transfert des connaissances, favorisant ainsi la collaboration et le maintien de la productivité au sein de l'entreprise.

Diversité et inclusion

La politique de l'entreprise relativement à la diversité et l'inclusion dans la communauté se résume à « Le respect de tous et chacun, par tous et chacun ». Cette vision stimule les échanges d'idées entre tous les employés et permet à la fois d'enrichir la culture de l'entreprise et de favoriser l'innovation et la créativité. En 2018, les femmes représentaient 34% de l'ensemble des employés.

Ancienneté des employés en 2018

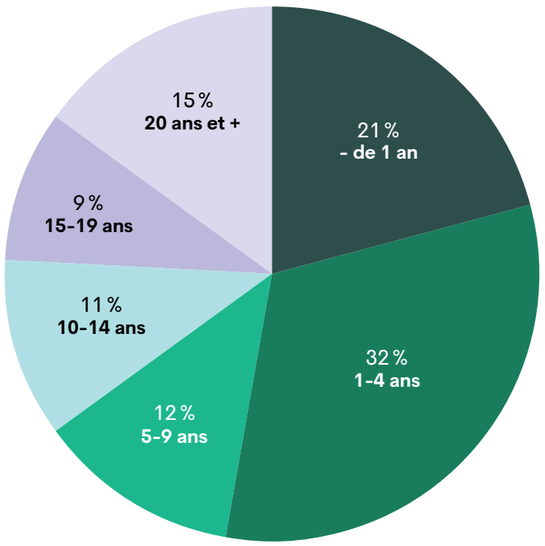

SECTION 4
QUALITÉ DE VIE

Âge des employés en 2018

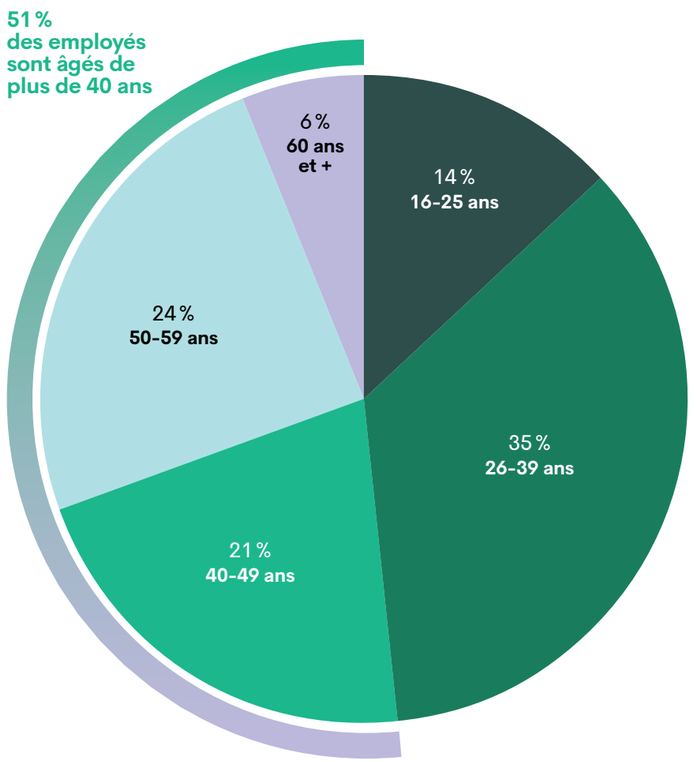

SECTION 4
QUALITÉ DE VIE

4.3.2 Insuffler une culture de bien-être

Le bien-être des employés n'a jamais autant rythmé qu'aujourd'hui l'organisation des milieux de travail et la culture des entreprises. Les enjeux de recrutement et de rétention des employés, combinés au niveau élevé de compétitivité du marché forgent non seulement les espaces de travail, mais aussi les relations de travail que les gestionnaires entretiennent avec leurs équipes. Artopex a dévoilé en 2018 un nouveau siège social complètement arrimé aux nouvelles tendances du marché.

Environnement de travail

Le président Daniel Pelletier et ses fils ont toujours porté une grande importance à la dimension humaine dans la gestion de l'entreprise. La rénovation du Siège social à Granby visait ainsi à non seulement démontrer le savoir-faire d'Artopex mais aussi à promouvoir le bien-être des employés.

Les bureaux, la cafétéria et les aires communes ont été repensés pour améliorer le bien-être des employés en leur offrant un environnement de travail sain, ergonomique et inspirant. L'équipe de designers s'est inspirée des plus récentes tendances sur le bien-être et la santé au travail, tout en prenant en compte les besoins des employés. Le siège social comporte maintenant :

- Des espaces variés, ergonomiques, acoustiques et lumineux ;
- Du mobilier offrant la possibilité aux employés de travailler assis ou debout ;
- La biophilie.

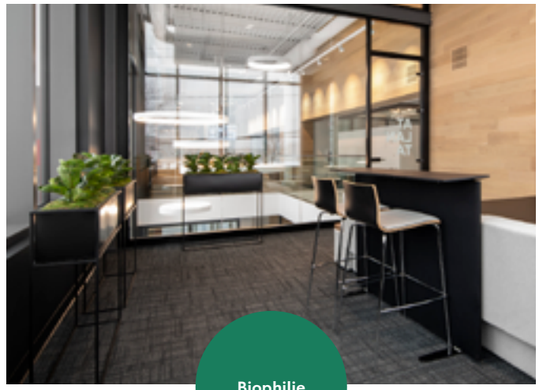

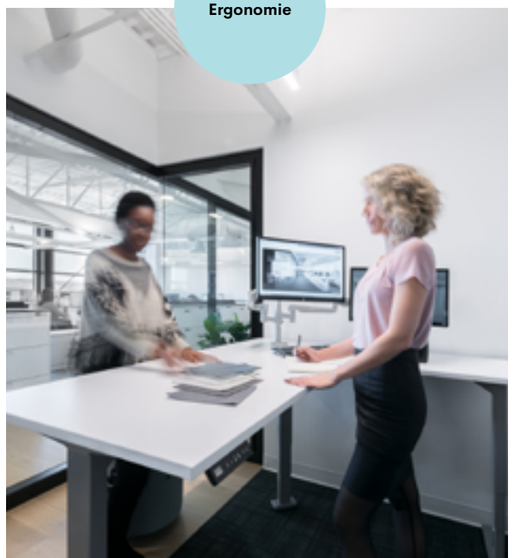

SECTION 4
QUALITÉ DE VIE

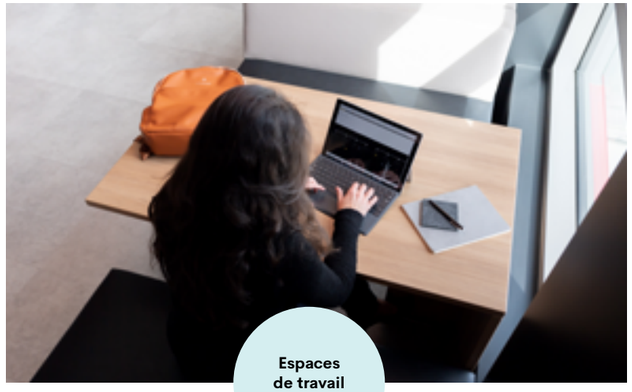

Artopex encourage les projets qui contribuent au mieux-être des employés. Voici quelques-unes des initiatives qui ont été mises en place :

Alimentation

Fruits et légumes offerts gratuitement

Culture de fines herbes à la cafétéria

Plats cuisinés santé offerts sur place

Activité physique

Cours de yoga offerts sur les heures du midi et après le travail au Siège social

Distribution d'un guide pour encourager les employés à réaliser des exercices de yoga à leur poste de travail

Confort

Conseiller en ergonomie

Esprit

Formation sur la gestion du stress

Bibliothèque offrant divers livres sur la gestion du stress, la méditation, l'activité physique, etc.

Salle de jeux avec tables de ping-pong et de baby-foot

Projet 2019-2020

Les bureaux de deux des cinq unités de fabrication seront rénovés. Les besoins distinctifs des employés et les normes de bien-être de l'industrie seront aussi pris en compte pour élaborer ce projet.

SECTION 4
QUALITÉ DE VIE

SECTION 4
QUALITÉ DE VIE

4.3.3 Travail et soutien

Respect des droits de l'homme

Épauler les employés dans l'atteinte de leurs objectifs est indispensable pour assurer leur mieux-être et Artopex y consacre des efforts soutenus. L'entreprise contribue plus particulièrement à assurer une saine gestion des droits de l'homme et des travailleurs. Entre autres initiatives, des canaux de communication entre les membres de la direction et les employés ont été mis en place par l'instauration d'un comité relation-employé. Des rencontres permettent aux employés de discuter de leurs besoins et de mettre en place des solutions.

Formation

Artopex veille à offrir des formations, à attribuer des ressources ainsi que des outils adéquats pour permettre aux employés de bien accomplir leur travail, de se réaliser professionnellement et d'atteindre les objectifs. Les formations offertes développent les compétences, la confiance, la motivation et l'épanouissement des équipes de travail. En 2018, Artopex a offert un nombre significatif de formations au sein de ses cinq usines, et ce, dans plusieurs domaines d'expertises, notamment sur la santé et la sécurité, le service à la clientèle, le développement des gestionnaires leaders ainsi que sur la gestion du stress.

Formation en mode "coaching"

Une formation en mode "coaching" est en implantation à travers les opérations de fabrication pour doter les gestionnaires d'outils visant à développer leurs compétences et leur autonomie dans la gestion de la résolution de problèmes. Des outils comme le A3, Kata et PCRP sont utilisés dans ces apprentissages afin de développer une meilleure approche dans la recherche de solutions, d'impliquer davantage les employés et de favoriser la mobilisation autour d'objectifs communs.

4.3.4 Santé et sécurité

La santé et sécurité est une priorité pour Artopex. À titre préventif et correctif, l'entreprise se mesure chaque mois et s'assure de déployer des ressources internes et des experts externes afin que les standards de santé et sécurité surpassent la réglementation en vigueur et reflètent les aspirations de chaque unité de fabrication.

Heures investies en santé et sécurité au travail de 2014 à 2018 (de trois des cinq unités de fabrication)

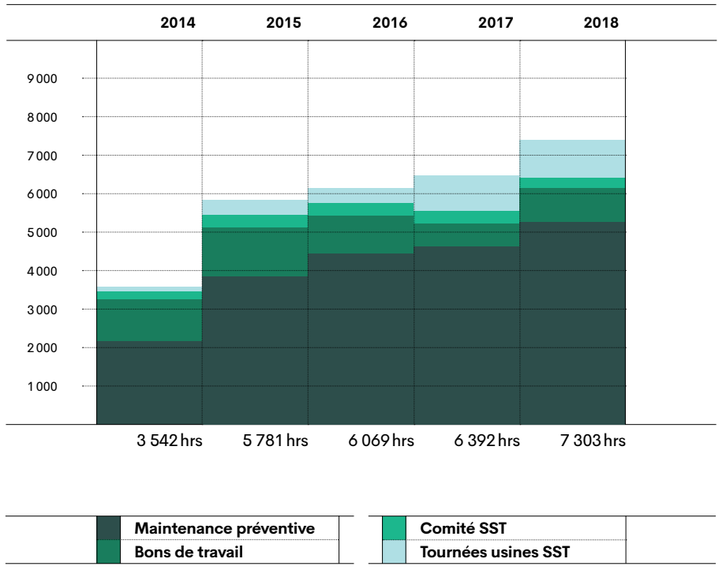

Semaine de prévention

La semaine de prévention met en lumière les initiatives et la créativité de nos équipes et l'engagement de tous les membres des différentes unités de fabrication. Il s'agit d'une occasion de se pencher encore davantage sur différentes thématiques telles que la santé physique, la gestion du stress et la mise en action. Des ateliers de formation, des conférenciers influents ainsi que la présentation des projets réalisés par les employés font de cette semaine une réussite.

SECTION 4
QUALITÉ DE VIE

Heures investies pour la semaine de prévention de 2014 à 2018

2014 - 2015	Intervenir pour éviter le pire	600 h
2015 - 2016	Projetez vos idées, vers le fil d'arrivée !	700 h
2016 - 2017	Santé physique et psychologique	670 h
2017 - 2018	Gestion du stress	790 h

Reconnaissance en santé et sécurité

En 2017, l'unité de fabrication de chaises et de fauteuils a remporté le Grand Prix Santé et sécurité du travail de la catégorie « Grande entreprise – Innovation » lors du concours régional organisé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) pour son projet « Station de manipulation de chaises pour emballage ». En 2018, ce même projet a remporté le prix « Coup de cœur du public ».

Le projet « Station de manipulation de chaises pour emballage »

Dans l'objectif de réduire la quantité d'emballage avant l'expédition des produits, les employés devaient désassembler les chaises de travail avant de les emballer. Afin de pourvoir à cette tâche, les employés attitrés à ce poste étaient forcés de se pencher entre 50 à 300 fois par jour, dépendamment du nombre de chaises à emballer. Afin de prévenir des risques de blessures associés à cette tâche, les employés de cette unité ont a pris l'initiative de développer un système ingénieux permettant de surélever les chaises lors du désassemblage et de l'emballage évitant ainsi d'avoir à s'incliner.

4.3.5 Implication dans la communauté

Année après année, l'entreprise Artopex s'investit dans sa communauté. Son implication se démarque entre autres par les dons et les commandites à des fondations, organismes divers et athlètes, en plus des différentes activités auxquelles la direction et les employés prennent part. De 2014 à 2018, le trois quarts des dons et des commandites ont été alloués aux domaines de la santé, de la culture et du sport.

Fondation du Centre hospitalier de Granby

De 2014 à 2018, plus de la moitié des fonds, soit 56 %, ont été attribués au domaine de la santé. En 2017, le Président d'Artopex a accepté la présidence de la plus importante campagne de financement de la Fondation du Centre hospitalier de Granby [2013-2017] dont l'objectif était fixé à 10 millions $. En plus de présider cette campagne, M. Pelletier a fait un don de 150 000 $ au nom d'Artopex.

En 2018, l'entreprise a fait un autre don de 30 000 $ à cette Fondation. Ces sommes recueillies serviront à la mise en place d'une nouvelle unité de soins intensifs, un centre Mère-Enfant, l'aménagement d'une clinique en soins ambulatoires, le renouvèlement des équipements en imagerie médicale ainsi que l'ajout et la mise à niveau de dispositifs spécialisés.

SECTION 4
QUALITÉ DE VIE

Festival international de la chanson de Granby

M. Daniel Pelletier a accepté en 2018 la présidence d'honneur de la 50e édition du Festival international de la chanson de Granby, concours de chansons francophones de renommée internationale. Son rôle était de convier la communauté d'affaires à s'impliquer dans ce Festival dont les retombées économiques sont importantes pour la région. M. Pelletier a également octroyé un don de 15 000 $ au nom d'Artopex.

Complexe sportif Artopex

L'entreprise Artopex a toujours eu à cœur d'offrir à la communauté un environnement dédié à la santé et au sport. En plus de financer la construction du Complexe sportif Artopex en 2010, l'entreprise participe au financement de l'entretien annuel depuis les débuts. Daniel Pelletier ainsi que Simon Lapointe, Vice-président finances d'Artopex, assurent un rôle-conseil d'environ 30 heures annuellement pour la gestion du Complexe.

Moyenne des dons et commandites 2014 à 2018

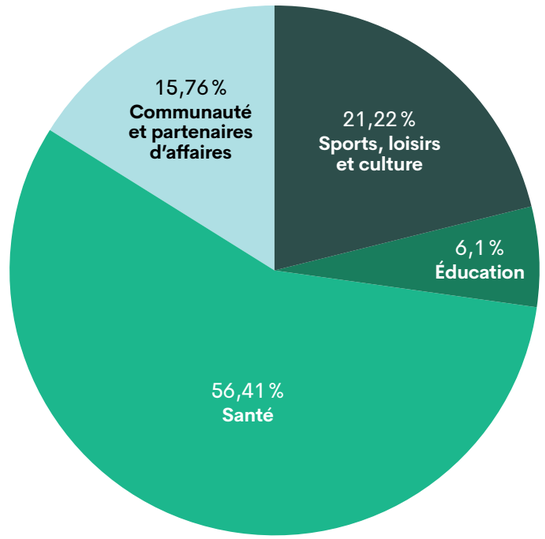

4.4 Fabrication et performances environnementales

4.4.1 Politique environnementale

Artopex dispose d'une politique environnementale qui agit comme ligne directrice dans nos décisions et pratiques quotidiennes. En plus d'être engagée à respecter et à surpasser les exigences environnementales, l'entreprise vise à s'améliorer de façon continue, notamment par la mise en place d'objectifs concernant la consommation énergétique et l'utilisation de produits chimiques.

4.4.2 Énergie

4.4.2.1 Objectif ZÉRO 2X

Artopex s'est dotée d'un objectif ambitieux en matière de préservation d'énergie. L'objectif ZÉRO 2X vise une augmentation de l'efficacité énergétique sur une période de 15 ans, soit de 2010 à 2025.

Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, le calcul doit tenir compte de la quantité d'énergie utilisée pour transformer la principale matière première par chacune des unités de fabrication.

L'électricité et le gaz naturel consommés par les cinq unités de fabrication sont les deux sources d'énergie considérées pour le calcul de l'objectif. La consommation d'électricité en kilowattheures et de gaz naturel en mètres cubes ont été ramenées sous une seule unité de mesure, soit en joule.

SECTION 4
FABRICATION ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Résultats de l'efficacité énergétique des quatre bâtiments (cinq unités de fabrication)

En 2018, nous sommes à 64,3 % de l'objectif ZÉRO 2X. Grâce à nos projets en cours et futurs, nous sommes confiants d'atteindre l'objectif fixé en 2025.

Résultats combinés de l'efficacité énergétique pour l'ensemble des unités de fabrication

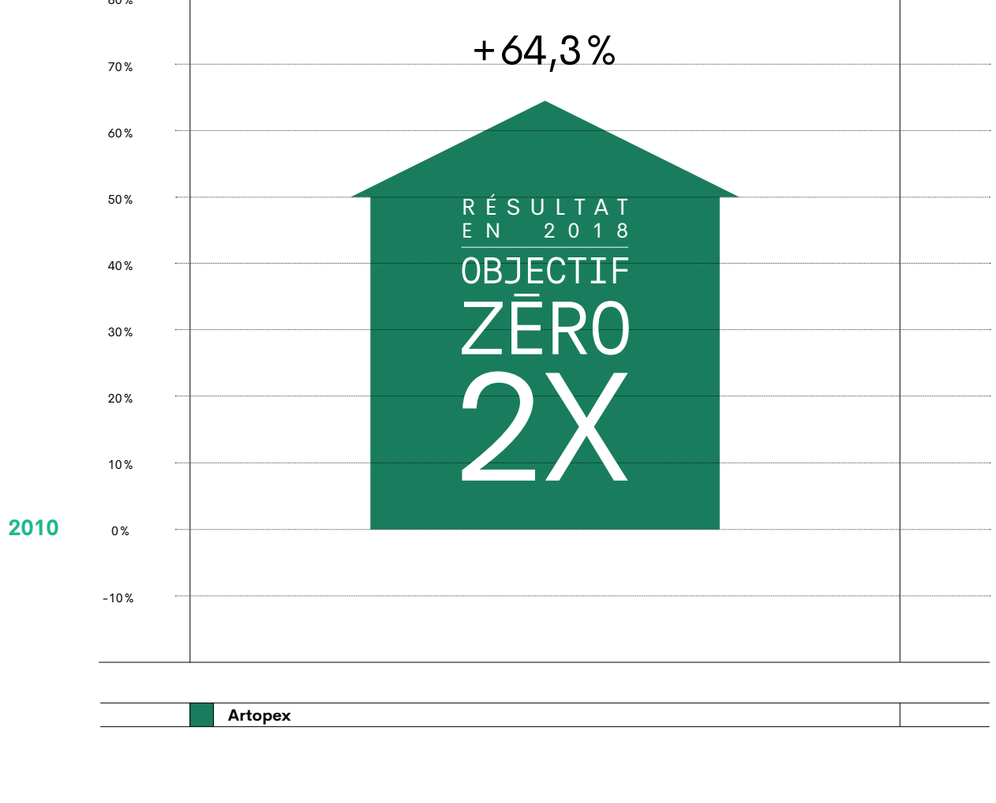

4.4.2.2 Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

L'électricité et le gaz naturel sont les deux sources d'énergie consommées par nos unités de fabrication. L'électricité provenant de l'hydroélectricité et de l'énergie éolienne est utilisée pour alimenter les équipements de fabrication, la climatisation, les aires administratives et l'éclairage intérieur et extérieur. Le gaz naturel est consommé principalement pour le chauffage de nos bâtiments. Cette source d'énergie est également utilisée pour alimenter le four de la ligne de peinture électrostatique.

Avec l'objectif ZÉRO 2X, de nombreux projets ont été déployés dans le but de réduire notre niveau de consommation d'énergie, plus particulièrement, de gaz naturel. Il s'est avéré que nous avons réussi à réduire de 36,1 % la consommation de gaz naturel en 2018 par rapport à 2010.

Notre consommation d'énergie totale a diminué de 7,1 %, ce qui constitue un résultat notable compte tenu que la production a augmenté de 53,3 % en 2018.

Consommation d'énergie (gigajoule) de 2010 à 2018 reliée à l'électricité et au gaz naturel des unités de fabrication

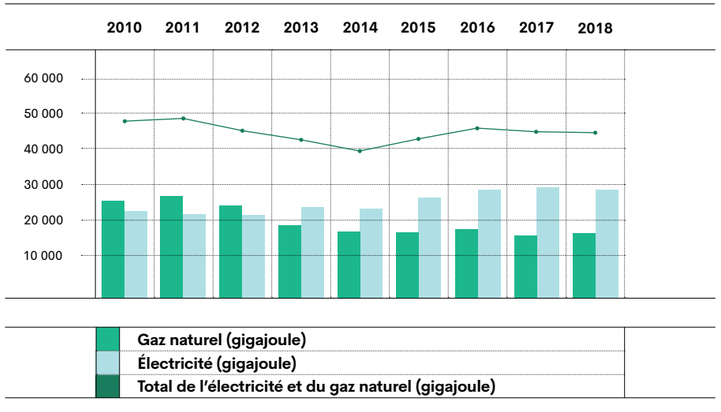

L'inquiétude grandissante face aux changements climatiques fait de la réduction des gaz à effet de serre un enjeu important. Artopex est fière d'avoir diminué ses émissions de gaz à effet de serre reliés à la fabrication de ses produits de 39,5 % en 2018 par rapport à 2010, principalement grâce à la réduction de sa consommation de gaz naturel.

Émissions des gaz à effet de serre (tonnes éq. CO^2) de 2010 à 2018 reliées à la consommation d'électricité et de gaz naturel d'Artopex

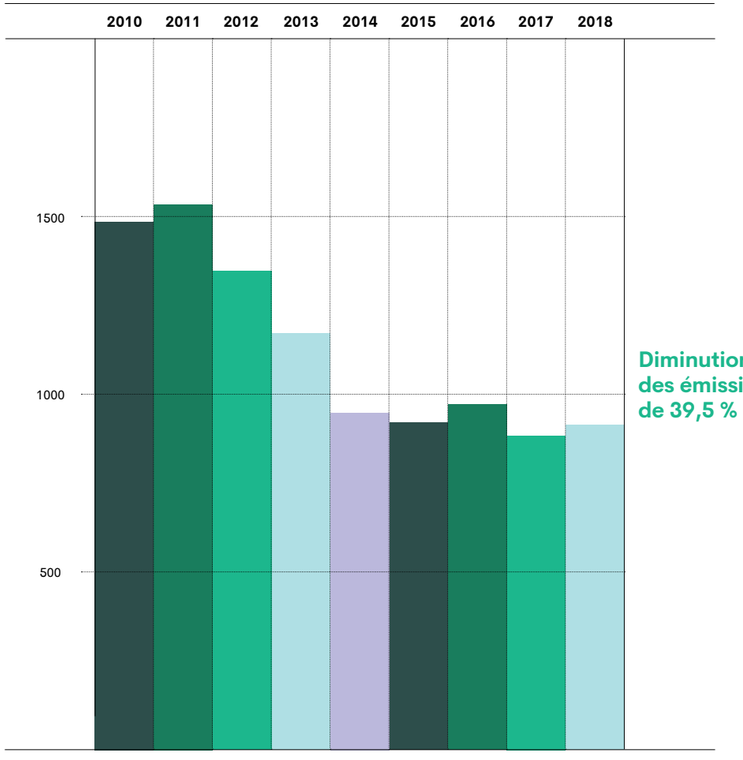

4.4.2.3 Présentation des projets d'efficacité énergétique pour l'unité de fabrication de mobilier et de composantes en métal

Avec une moyenne de consommation de 73 % en 2018, l'usine de fabrication de métal est celle qui consomme le plus de gaz naturel parmi toutes les unités de fabrication d'Artopex, et ce, en raison de la ligne de peinture des composantes en métal. De 2010 à 2018, des projets majeurs ont été déployés en collaboration avec des spécialistes en économie d'énergie pour améliorer la performance énergétique.

Mur solaire sur la façade de l'unité de fabrication de mobilier et de composantes en métal Artopex Plus, Laval, Québec

Réduire la quantité d'énergie consommée

En 2013, le remplacement des deux lignes de peinture par une seule à poudre a eu un impact important sur la consommation de gaz naturel avec une diminution de 31,9 % comparativement à l'année précédente.

En 2014, pour réduire les pertes de chaleur du bâtiment, de l'isolant a été ajouté dans le toit de l'édifice et des portes de garage ont été remplacées.

En 2016, un mur solaire de 3 600 pieds carrés a été installé sur l'une des façades de l'usine. Cette installation permet pendant l'hiver d'emmagasiner la chaleur à l'intérieur du mur et de la redistribuer dans l'usine. Durant l'été, le mur solaire emmagasine l'air frais la nuit pour réduire la température ambiante de l'usine durant le jour. En complément au mur solaire, deux ballons ont été installés dans l'usine qui permettent d'emmagasiner davantage d'air chaud l'hiver et d'air frais l'été.

La fumée générée par la soudure est également aspirée et maintenant filtrée depuis 2017, plutôt que d'être rejetée à l'extérieur.

SECTION 4
FABRICATION ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Réutiliser la chaleur

Des stratégies ingénieuses ont aussi été mises en place pour optimiser la consommation de gaz naturel, notamment avec la majorité de l'installation d'un système d'échangeur de chaleur dont le rôle est de récupérer toutes les sources de chaleur produites à l'interne, afin de les réutiliser dans les lignes de procédés de fabrication ou pour chauffer le bâtiment. Par exemple, la chaleur produite par la ligne de peinture lorsque les composantes en métal sont lavées et séchées est récupérée pour être renvoyée à nouveau dans les fours à cuisson. Parallèlement, cette chaleur récupérée réchauffe le noyau du système d'échangeur de chaleur qui, à son tour, réchauffe l'air froid provenant de l'extérieur pour ainsi chauffer le bâtiment lors de la saison hivernale.

Résultats

Grâce aux nombreux projets déployés entre 2010 et 2018, l'économie estimée reliée à la consommation de gaz naturel est de 358 327 m^3 par année, l'équivalent de 63 % de la consommation totale de 2010.

Consommation de gaz naturel (m^3) de 2010 à 2018 de l'unité de fabrication de mobilier et de composantes en métal

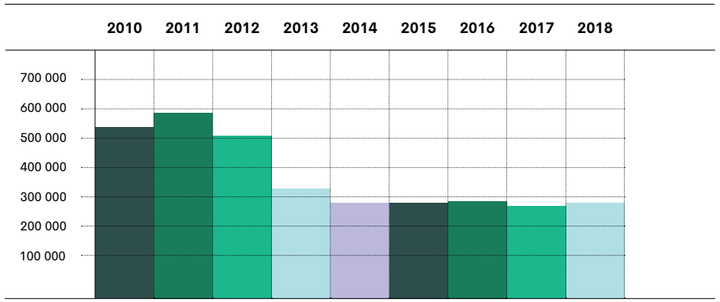

4.4.2.4 Autres actions pour réduire la consommation

- Remplacement et optimisation du système de climatisation pour 75 % de nos bâtiments.
- Remplacement des lumières fluorescentes par des lumières DEL pour 25 % de nos bâtiments.
- Ajout de rideaux d'air dans 75 % de nos bâtiments.
- Installation et remplacement pour des compresseurs à vitesse variable dans 75 % de nos bâtiments.

SECTION 4
FABRICATION ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

4.4.3 Consommation d'eau

Les procédés de quatre de nos cinq unités de fabrication permettent de consommer peu d'eau, à l'exception de la ligne de peinture et des opérations de soudure de l'unité de fabrication de mobilier et de composantes en métal. Malgré tout, on observe une augmentation de 24 % de la consommation d'eau entre 2014 à 2018 qui pourrait possiblement s'expliquer par la croissance de 42 % du nombre d'employés occupant les bâtiments pour cette même période.

Tout de même soucieuse de protéger cette précieuse ressource, Artopex a mis en place des initiatives pour réduire la consommation d'eau. À titre d'exemple, le système d'air climatisé refroidi à l'eau au Siège social de l'entreprise a été remplacé en 2017 par un système refroidi à l'air. Le compresseur refroidi à l'eau a également été remplacé par un système à l'air.

Augmentation de la consommation d'eau de 2014 à 2018 en comparaison avec l'augmentation du nombre d'employés

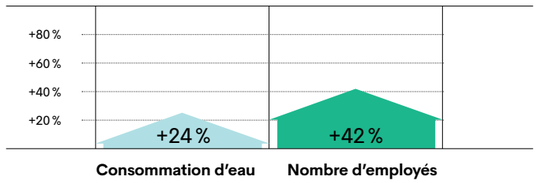

Consommation d'eau (m^3) de 2010 à 2018 *

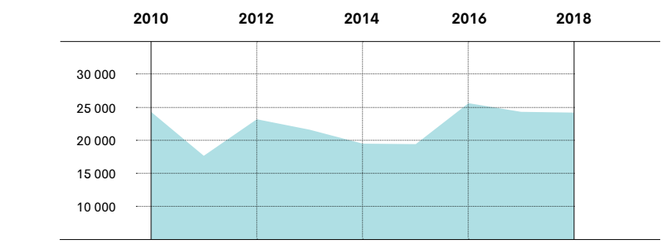

* Les données ne sont pas disponibles pour l'unité de fabrication de chaises et de fauteuils.

4.4.4 Gestion des matières résiduelles

Deux de nos cinq unités de fabrication recyclent plus de 95 % des matières résiduelles

Artopex se penche continuellement sur des façons de réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, notamment par la création de partenariats avec nos fournisseurs ainsi que par l'optimisation des procédés de fabrication pour réduire les déchets à la source.

Pourcentage minimal de matières recyclées (de deux des cinq unités de fabrication)

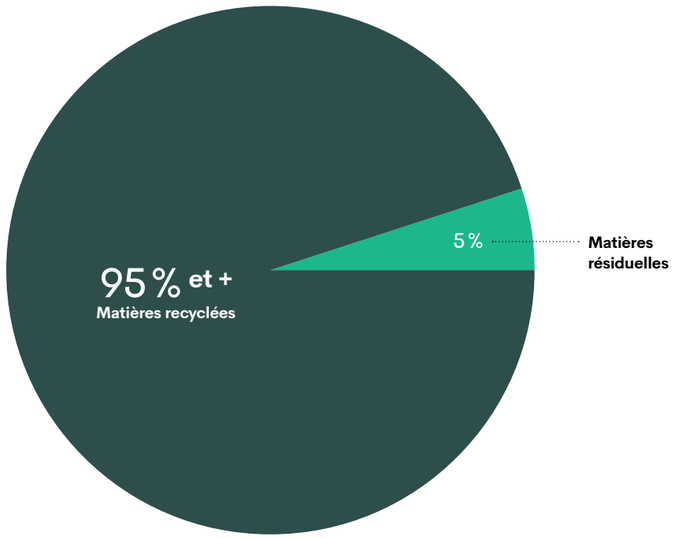

SECTION 4
FABRICATION ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Symbiose industrielle : les déchets des uns deviennent la matière première des autres.

Transformation des déchets en matière première

Les retailles et la poussière de mélamine représentent la majorité des matières résiduelles pour les unités de fabrication de mobilier et de composantes en laminées en bois. Nos retailles de mélamine sont déchiquetées et mélangées à la poussière et notre fournisseur de mélamine envoie ensuite cette matière à une serre de la région qui s'en sert comme source de carburant secondaire pour chauffer le bâtiment. Ce partenariat a permis à l'entreprise de détourner de l'enfouissement une quantité impressionnante de matière, soit environ 7367,9 tonnes de poussières de 2014 à 2018.

Tonnes de matières résiduelles (mélamine) détournées de l'enfouissement de 2014 à 2018

4.4.5 Consommation des produits chimiques

Un des principaux produits chimiques consommés par l'entreprise est le solvant. Depuis plusieurs années, les unités de fabrication ont comme objectif d'optimiser l'utilisation des solvants afin d'en réduire la consommation. Depuis 2010, une importante diminution de la consommation a été observée malgré une hausse de la production. Cette amélioration s'explique entre autres par l'intégration de nouveaux équipements et par des mesures de sensibilisation.

Diminution de la consommation de solvant de 2014 à 2018

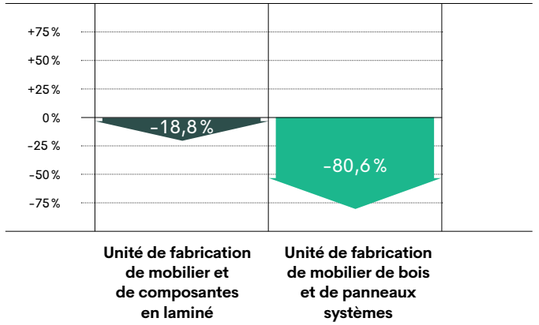

Projets 2019-2020
Plaqueuse de bandes de chant au laser

La consommation de solvant va continuer de diminuer en raison de la mise en place d'une plaqueuse de bandes de chant au laser en 2019. Celle-ci permettra d'éliminer la colle pour la pose de bandes de chant et ainsi l'utilisation de solvant.

Réorganisation stratégique

Par ailleurs, le découpage et la pose de bandes de chant de mélamine seront effectués uniquement au Siège social. Puisque cette usine est équipée d'une machinerie plus moderne, notre consommation de solvant sera ainsi considérablement réduite.

SECTION 4
FABRICATION ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

4.4.6 Des initiatives environnementales qui se démarquent

Emballage : chaise semi-assemblée

En 2016, l'unité de fabrication de chaises et de fauteuils a optimisé le stockage des produits dans les camions de livraison. En les emballant de façon semi-assemblées plutôt qu'assemblées, il est désormais possible d'insérer 55 % plus de chaises dans un camion et de réduire par le fait même nos émissions de gaz à effet de serre reliées au transport.

Optimisation de l'emballage des chaises et fauteuils depuis 2016

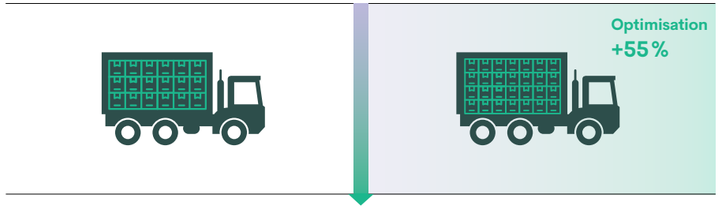

Transport durable

Afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par Artopex, des jupes de chaque côté de la remorque des camions de transport ont été installées et pourront entraîner une économie de carburant évaluée entre 5 % et 8 %.

Artopex encourage ses employés à se déplacer selon un mode de transport durable. L'entreprise met donc à la disposition de ses employés :

- Huit bornes électriques (plus à venir) ;
- Un support à vélo à chaque unité de fabrication ;
- Quatre automobiles, dont deux hybrides, sont offertes aux employés pour leur déplacement à l'extérieur des lieux de travail afin de promouvoir le covoiturage.

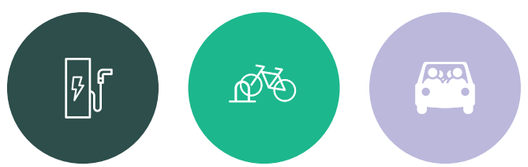

Virage « paperless » dans les départements du service et de support aux ventes

En profitant des technologies, en réorganisant et en optimisant leurs manières de travailler, les départements du service et support aux ventes ont passé de 4 150 à 72 feuilles imprimées par mois, par personne. Les projets ont permis une économie substantielle de papier et de temps, en plus de contribuer à un meilleur suivi des projets.

Comparaison des impressions mensuelles entre 2010 et 2018

Département Service aux ventes (environ 20 employés)

Département Service et Support aux ventes (48 employés)

Projet 2019-2020

En 2019-2020, une « équipe verte » composée d'employés et de membres de la direction sera formée afin de mettre en place différentes actions s'articulant autour d'objectifs de développement durable.

4.5

Produits responsables

4.5.1 Éco-conception

L'intégration de principes d'éco-conception dans le processus de recherche et développement permet à l'équipe R&D de prendre en compte les impacts environnementaux d'un produit à toutes les étapes de son cycle de vie, soit de l'extraction des matières premières, en passant par la fabrication, la distribution, l'utilisation et l'élimination. Les huit critères d'éco-conception suivants font désormais partie du processus de développement de produits de l'équipe R&D :

- Bois durable ;
- Efficacité énergétique ;
- Gestion de fin de vie ;
- Matériaux recyclables et biodégradables ;
- Gestion de l'eau ;
- Matériaux recyclés ;
- Matériaux renouvelables ;
- Produit à faible émission.

Les produits Artopex sont conçus avec un souci de fonctionnalité, de qualité, d'esthétisme et d'ergonomie. Par ailleurs, comme en témoigne la garantie Artopex, le souci d'offrir des biens durables est une notion au cœur du système manufacturier de l'entreprise. Tous les produits sont conçus pour être conformes aux exigences des normes de performance AINSI/BIFMA.

Plus récemment, Artopex a entrepris de faire certifier ses produits selon la norme AINSI/BIFMA e3, en vue d'obtenir la certification Level pour ses produits responsables.

Projet 2019-2020

Le polychlorure de vinyle (PVC) a suscité beaucoup de débats dans la communauté, notamment en raison de ses impacts sur la santé, ainsi que sur l'environnement. Afin d'améliorer continuellement notre démarche de fabrication de produits responsables, l'entreprise a pour objectif de substituer à 100 % les bandes de chant en PVC par des bandes de chant en ABS. Les bandes de chant en ABS seront collées au laser, éliminant ainsi la colle et les nettoyants à base de solvant pour un meilleur bilan environnemental.

SECTION 4
PRODUITS RESPONSABLES

Certifications

Pour nous dépasser continuellement en matière d'environnement, nous adhérons aux programmes et certifications suivantes :

ISO 9001:2015
Système de gestion de qualité, optimisant nos procédés de fabrication et le fini de nos produits.

ISO 14001:2015
Système de gestion environnementale réduisant l'impact environnemental de nos usines de fabrication.

Greenguard (système) et Greenguard Gold (chaises, meubles autoportants et tables)
Qualité de l'air intérieur supérieure.

Autres certifications pour lesquelles nous pouvons contribuer

LEED
Contribution à un bâti à impact environnemental réduit.

WELL
Contribution à un bâti améliorant le bien-être.

Projet 2019

Implantation de la certification e3 Level de BIFMA
Mobilier institutionnel avec impacts environnementaux et sociaux réduits.

Ressources Artopex

Pour toute question relative à ce rapport ou au développement durable en général au sein de notre organisation, veuillez contacter :

Laurence Robitaille
Responsable environnement et certifications
T 450.378.7414, 2948
C l.robitaille@artopex.com

Département marketing Artopex
C media@artopex.com

FABRIQUÉ AU CANADA LT057-F-1119 © ARTOPEX INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS

ARTOPEX
Siège social
artopex.com

800, rue Vadnais
Granby, QC, Canada J2J 1A7
T 1 800 378 0189